Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260404-2026D027-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2026D026

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PONT PRENN

L'an deux mille vingt-six, le 04 avril à 9 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 31/03/2026
Présents : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, André NEDELEC, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Catherine BARON, Sébastien BOUGET, Fleur GUERIN, Stéphane GRASSIN, Patrick JAOUEN, Géraldine MERRET, Maxime LESTRUHAUT, Sylvie RICOU, Alain TIRILLY, Jérémy LAINE, Fleur GUERIN
Absents/Excusés : Alain TIRILLY pouvoir à Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Isabelle CHAILLOU
Secrétaire de séance : Maryannick PENN
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13 Votants : 13 Procurations : 2

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

Pierre LE GOFF, Maire, présente aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif 2026 du budget annexe Lotissement PONT PRENN :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	**BP2026**
002 RÉSULTAT FONCTIONNEMENT REPORTÉ (DEFICIT)	105 926,85 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 000,00 €
TOTAL	**130 926,85 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	**BP2026**
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00 €
70 VENTES, PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	105 926,85 €
TOTAL	**130 926,85 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	**BP2026**
001 DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	0,00 €
040 TERRAINS AMÉNAGÉS (CONSTATATION STOCK FINAL)	25 000,00 €
TOTAL	**25 000,00 €**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	**BP2026**
16 EMPRUNT	25 000,00 €
TOTAL	**25 000,00 €**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2026 - budget annexe lotissement PONT PRENN arrêté comme suit :

	DÉPENSES	**RECETTES**
Section de fonctionnement	130 926,85€	130 926,85€
Section d'investissement	25 000€	25 000€
TOTAL	**155 926,85€**	**155 926,85€**

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Maire,
Pierre LE GOFF